Quelques documents inédits liés à l'activité diplomatique de Mieczysław Oxner[1]

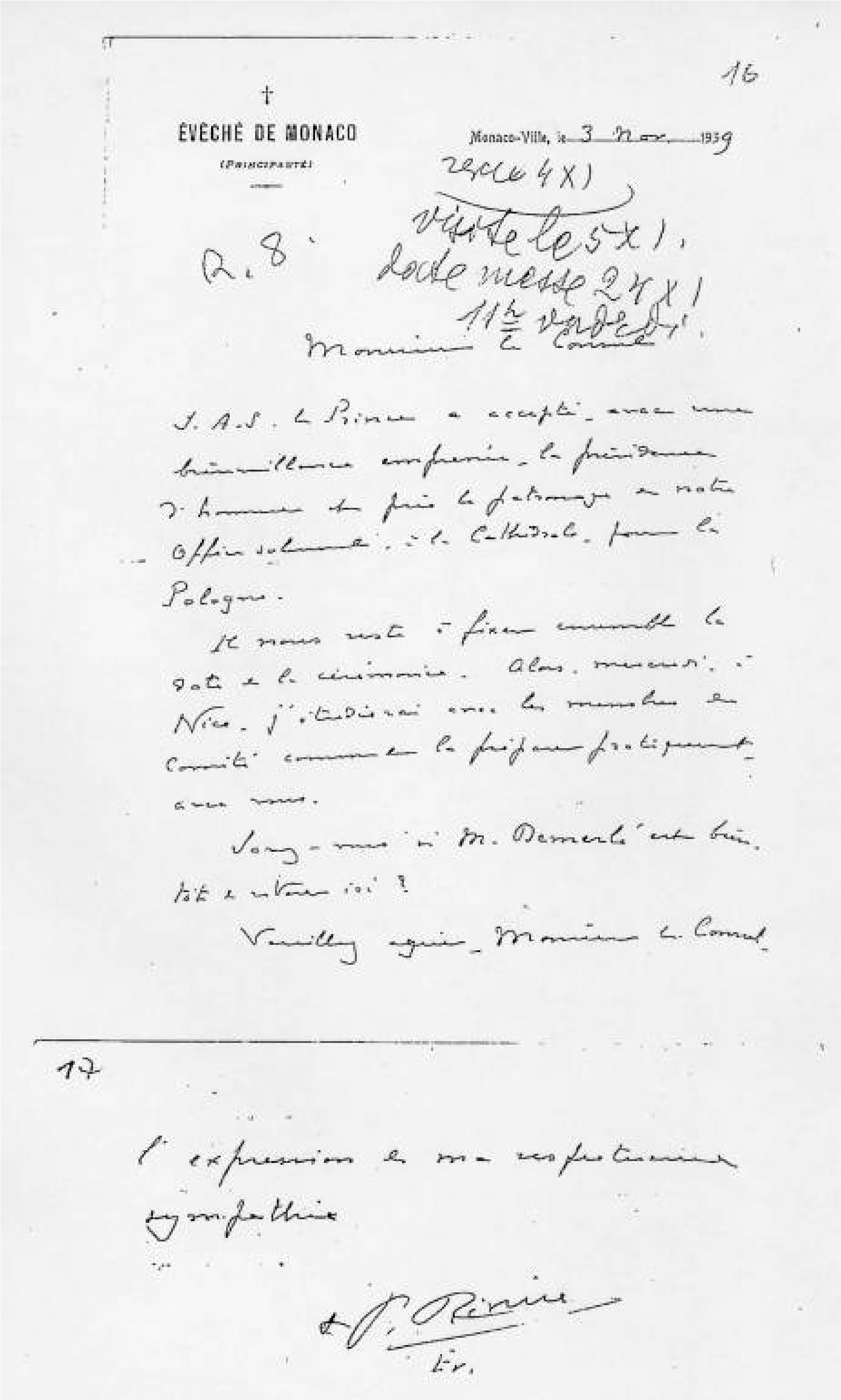
16

†
ÉVÊCHÉ DE MONACO
(PRINCIPAUTÉ)

Monaco-Ville, le 3 Nov. 1939

reçu 4 XI

R. 8

visite le 5 XI, date messe 24 XI 11h½ vendredi

Monsieur le Consul

S. A. S. le Prince a accepté avec une bienveillance empressée la présidence d'honneur et pris le patronage de notre Office solennel à la Cathédrale pour la Pologne.

Il nous reste à fixer ensemble la date de la cérémonie. Alors mercredi, à Nice, j'étudierai avec les membres du Comité comment les faire participer avec nous.

Savez-vous si M. Demerle est bientôt de retour ici ?

Veuillez agréer, Monsieur le Consul

17

l'expression de ma respectueuse sympathie

+ P. Rivière
Év.

[1] Archiwum Akt Nowych w Warszawie. Zespół 472 „Konsulat Honorowy RP w Monaco 1926 - 1942" ; Ministerstwo Spraw Zagranicznych RP w Warszawie, zespół 322. Mme Lisbeth Virol a lu pendant du colloque une partie des documents liés à l'activité diplomatique de Mieczysław Oxner.

13 Novembre 9.-

A.8.

LE CONSUL DE POLOGNE A MONACO
A Monsieur Jan ROZWADOWSKI
CONSUL GENERAL DE POLOGNE
à MARSEILLE
2, Place St-Ferréol

J'ai l'honneur de vous informer que le Service de Requiem à la mémoire des héros polonais aura lieu le 24 novembre en la Cathédrale de Monaco, à 10 heures du matin. Ce Service solennel sera présidé par Monseigneur Pierre RIVIERE, Evêque de Monaco, en la présence de S.A.S. Le Prince Souverain de Monaco.

"LES AMIS DE LA POLOGNE" avec leur Président, les Anciens combattants français et anglais, ainsi que les autres Associations issues de la Grande guerre seront là avec leur drapeau.

Confidentiellement je vous communique l'intention de S.A.S. Le Prince, d'inviter pour cette solennité, le Cardinal HLOND, Primat de la Pologne. L'Evêque de Monaco me communiquera dans deux ou trois jours la décision définitive concernant le Cardinal. Je vous préviendrai immédiatement de cette décision afin que vous puissiez en informer notre Gouvernement à Paris.

Même si le Cardinal ne pouvait pas venir, il me semble, vu le caractère de grandes solennités et la présence du Prince, que vous, Monsieur le Consul Général, devriez venir à Monaco personnellement.

Monseigneur l'Evêque prononcera une émouvante allocution.

LE CONSUL DE POLOGNE

(Dr M. OXNER)

MONACO

LE SERVICE DE REQUIEM
A LA MEMOIRE DES HEROS POLONAIS

Le Comité de Nice-Monaco des "Amis de la Pologne" fera célébrer demain vendredi 24 novembre, à 10 heures, en la cathédrale de Monaco, sous la présidence de Mgr. Pierre Rivière, évêque de Monaco, un service solennel à la mémoire des soldats et civils polonais tombés héroïquement pour la défense de leur patrie.

S.A.S. le Prince-Général Louis II honorera cette cérémonie de sa présence. L'Ambassadeur de Pologne en France sera représenté par le Consul de Pologne à Monaco.

Mgr. P. Rivière prononcera une allocution.

Les grandes orgues et la Maîtrise de la cathédrale exécuteront le programme musical.

"Les Amis de la Pologne" convient à cette cérémonie, les autorités, de la Principauté, le corps consulaire, les corps constitués, les fonctionnaires, les notabilités, les représentants des colonies étrangères ainsi que les différentes sociétés militaires et d'anciens combattants ~~avec drapeaux~~ et toute la population monégasque.

Etant donné qu'il n'est envoyé aucune invitation particulière, on est prié de considérer le présent avis comme cette invitation.

R.8.

Raport do [illegible]

Frankowski

27 Novembre I939.-

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer que les instructions de votre télégramme que j'ai reçu le I9 courant, ont été exécutées scrupuleusement.

Ci-inclus, je me permets de vous envoyer, le compte-rendu du Service de Requiem à la mémoire des soldats et civils polonais, morts pour la Patrie.

La cérémonie a eu lieu vendredi 24 courant, à la cathédrale de Monaco. Elle était imposante et impressionnate. A l'issue de la cérémonie, j'ai été invité avec le Général Berecki, à déjeuner au Palais du Prince Souverain. J'ai présenté au Prince vos remerciements émus. Le Prince a été très sensible à vos remerciements.

Un rapport officiel vous sera adressé, par voie hiérarchique, dans quelques jours. Je joindrai le texte de l'allocution prononcé par Mgr. Pierre Rivière, evêque de Monaco.

Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

LE CONSUL DE POLOGNE À MONACO,

(Dr M. OXNER)

P.S. [illegible]

S. Exc. Monsieur Félix FRANKOWSKI; Ministre de Pologne, à PARIS (7e)
I, rue Talleyrand -

31

27 Novembre 1939.-

Monsieur l'Abbé Edmond WOLKOWSKI
Villa Polonia
Parc Liserb
NICE-Cimiez

Monsieur l'Abbé,

Je m'empresse d'exécuter la promesse que je vous ai faite après le Requiem du 24 courant, à la sortie de la cathédrale.

Ci-inclus vous trouverez le compte-rendu de cette belle cérémonie paru le 25 courant dans l'Eclaireur de Nice. Le Petit-Niçois a fait également un compte-rendu très détaillé.

Je vous serai très reconnaissant si vous vouliez, d'après ce compte-rendu et d'après vos propres impressions, faire un joli article, pour les journaux polonais, Narodowiec, etc, etc.

Croyez-moi, Monsieur l'Abbé, votre très cordialement dévoué.

LE CONSUL DE POLOGNE à MONACO,

(Dr M. OXNER)

P.S. List dyktuję po francusku mojemu sekretarzowi w Biurze.

E

CHEVRONNE

ne Prien

« Royal-Oak »

ait la main

guerre

gne

nt qui, d'ordre
qua le croiseur
Leipzig »
anée pour créer
internationales

nande, 26 octobre.
pagne les renseigne-
s « états de service »
autour du torpillage

taine Prien n'était
ues rares initiés en
une occasion offi-
surpris de le voir,
lieutenant de vais-
côtés du maréchal
vait pas que le capi-
déjà rendu des ser-
ulque, ignorés de la
ts du parti.
qu'en 1937, la Médi-
mise en état d'alerte.
mystérieux avaient
x bateaux de com-
anglais. Après une
les amirautés ac-
qu'il ne s'agissait
marin sans que l'on
e de sa nationalité.
Nyon, l'Angleterre
rent de proclamer
sous-marin qui, en
uerait pas en sur-
illon, serait coulé
r les navires de

talie avait adhéré
ux propositions,
Italie était abso-
es actes de pira-
aussitôt après la

'hui que la mys-
Méditerranée, qui
paix les bateaux
utre qu'un sous-
andé par le capi-

Leipzig »

contra en Allema-
de Nyon. Il est
mission tout aussi

von Neurath joui-
grande influence
mais déjà l'étoile
p montait. Von
rendre à Londres
uestion espagnole.
spérait probable-
peu à peu von
re. Mais celui-ci
dain que le croi-
été torpillé en
un sous-marin
Il se produisit
nario analogue
l'affaire de la
du chancelier
r Gœbbels fit

CHRONIQUE DE NICE

SAGES MESURES

Ainsi que l'écrivait notre directeur dans « L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est » d'avant-hier, on commence à se rendre compte que l'économie de la France, la production, la reprise des affaires sont une nécessité impérieuse pour demain si l'on veut que nous tenions le coup. Après la mobilisation magnifiquement réalisée, il faut aujourd'hui organiser le travail et la production.

Il appartient donc aux pouvoirs publics de mettre tout en œuvre pour que le travail reprenne sur un rythme régulier et que le marasme et le découragement ne portent pas atteinte aux forces économiques du pays.

Par tous les moyens, il importe, en premier lieu, de permettre au commerce, à l'industrie et à l'agriculture de reprendre leur activité, et toutes mesures en faveur de leur développement seront accueillies avec une satisfaction marquée.

De même la réalisation de strictes économies s'impose et l'on ne peut qu'applaudir aux décisions prises par le président du Conseil concernant la démobilisation d'une catégorie d'officiers de réserve ayant atteint la limite d'âge fixée par décret pour la durée de la guerre.

Mais il y a plus : ces officiers, rendus à la vie civile, seront à même de servir très utilement le pays.

D'autres économies peuvent encore être réalisées et nous savons que le Gouvernement en poursuivra très sagement la réalisation.

DIXI.

L'HIVER APPROCHE

POUR L'OFFICE DU VETEMENT

Nous avons dit l'intérêt exceptionnel que présente l'œuvre de l'Office du Vêtement, qui se propose d'offrir aux pauvres gens des vêtements, des couvertures à l'approche de l'hiver. L'entr'aide sociale, qui s'impose aujourd'hui plus que jamais, nous commande de seconder dans toute la mesure de nos moyens une initiative aussi généreuse qu'utile. Nous avons reçu hier à nos guichets les sommes suivantes :

Mme M.-M. Draut, 25 fr. ; Mme Roux, 5 fr. ; Nick Nigaud, 50 fr. ; Mme Dasbeane, 25 fr. ; Louis J.D., 50 fr. ; Madeleine et Pauline, 30 fr. Sommes reçues à l'Office du Vêtement : Mme J.F.JL, 100 fr. ; Mme Van Cleeff, 100 fr. — Total du jour : 385 fr. Listes précédentes : 2.732 fr. — Total général : 3.117 francs.

Les dons en espèces ou en nature sont reçus aux guichets de notre salle des dépêches et au siège de l'Office du Vêtement, 8, rue de l'Hôtel-des-Postes.

Examens et Concours

Faculté de Droit d'Aix-en-Provence

Sont admissibles :

LICENCE PREMIERE ANNEE

Oral, lundi 30 octobre, à 8 heures : Mlle Jourdan, M. Jouval, Mlle Lazzechi, M. Lapeyre, Mlle Luigi ; MM. Marchetti, Perretei, Petit, Samra, Silvan, Turiès.

A 14 heures : MM. Rousselet, Tasquer, Urviva, Ortis, Mme de Bouge ; MM. Charrier, Chiffes ; Mlles Daumas, Fabre Marie ; MM. Giraud, Giordan, Guillet.

Oral, mardi 31 octobre, à 8 heures : MM. Arnould, Berne, Mlle Blain ; MM. Calcagni, Castagnier, Chabas, Eydoux ; Mlles Fornier de Savignies, Fougue ; M. Janvier, Mlle Julienne, M. Kovers ; Mlles Khouline, Lapeyre Jasont, M. de Linders.

A 14 heures : Mme Lévy Marie, Mlle March ; MM. Meuriot, Milhieux ; Mlles Monges, Nelrel, M. Padovani, Mlle Peretti, M. Peinet ; Mlles de Pauly, Renaux ; MM. Reurière, Sadoc, Tatu, Sarcetti, Campana, Franconi.

LICENCE DEUXIEME ANNEE

Service de Requiem à la mémoire des héros polonais

Hier matin, à 10 h. 30, a été célébré, en l'église Notre-Dame, un service solennel à la mémoire des soldats et civils polonais. L'église était bondée. Largement pavoisée de drapeaux français, britanniques et polonais, elle était ornée de draperies noires brodées d'argent. Le service était présidé par Mgr Rémond, évêque de Nice, accompagné du chanoine Giraud, vicaire général. Mgr Rivière, évêque de Monaco, avait pris place dans le chœur, face à notre évêque.

On y notait également les chanoines Rossetti, Gabrielli, Ferreri, Roux, Belgrand, ainsi que Mgr Brenceau, curé de Notre-Dame, entouré des membres du clergé de cette paroisse.

Devant le chœur s'inclinaient les drapeaux des « Amis de la Pologne », des Anciens combattants polonais, des Garibaldiens, des Mutilés et Réformés, des Veuves et des orphelins de l'association des mutilés, de la Fédération nationale des invalides, Anciens combattants belges, de la Fédération départementale des associations de mutilés, veuves, ascendants, orphelins et anciens combattants du 363e R.I., du Souvenir Français, du 141e et 341e R.I., etc. A côté de ces drapeaux se trouvaient les présidents et les membres de ces associations. Les Garibaldiens vêtus de leur chemise rouge avaient pris place auprès du catafalque.

Dans les premiers rangs de la nombreuse assistance, nous avons pu noter dans les premiers rangs :

M. Dilberlin, secrétaire général du département, représentant M. Henry Mouchet, préfet des Alpes-Maritimes ; M. Odet, adjoint, représentant M. Jean Médecin, sénateur-maire de Nice ; M. Liprandi, représentant M. Léon Baréty, député, président du Conseil général des Alpes-Maritimes ; M. A.-V. Liens, représentant M. J. Boumin, député ; le colonel Michel, représentant les généraux Fournier et Charreyre ; le général Lacombe ; le capitaine de vaisseau de Saint-Cyr et son adjoint ; le commandant Gasteud ; le commandant Desrives, représentant le colonel commandant le 15e ; M. Brasa, président du Conseil de préfecture ; le docteur Toscan, conseiller général ; M. J. Moretti, vice-président du Conseil d'arrondissement ; le commandant Biochère et le capitaine Sellier, de la gendarmerie ; M. Dousquet, président du Tribunal civil ; Me Pérout, ancien bâtonnier, représentant le bâtonnier et le Barreau de Nice ; Me Domergues, consul de Pologne ; le major Hugh Dodds, consul général de Grande-Bretagne ; M. Willy Lamot, consul de Belgique ; M. de Kuyper, consul des Pays-Bas ; M. Pewlewicz, consul de Finlande ; M. Jovanovitch, chancelier, représentant M. Popovitch, consul de Yougoslavie ; M. Glikman, représentant le docteur Oxner, consul de Pologne à Monaco ; M. J. Capani, représentant la direction de « L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est » ; les présidents et présidentes de la Croix-Rouge française et de la Croix-Rouge polonaise, etc.

Les autorités avaient été reçues par le Comité des « Amis de la Pologne », ainsi composé :

Général Berecki, président ; comtesse Colbert, colonel Boissin, le procureur général Verdalle, vice-présidents ; Mme Berecki, présidente de l'ouvroir ; Mme Andrieux, directrice ; M. Andrieux, secrétaire, délégué du Comité ; Mme Gilles, secrétaire adjointe ; M. Chedsko, trésorier ; MM. Cieroll, Gilles, Guimbaud et Laura, membres du bureau.

La messe a été dite par un prêtre polonais. Les chants liturgiques ont été exécutés par les élèves du Grand et du Petit-Séminaire. Aux obsèques : M. Costanzo et l'abbé Prisme. A l'élévation, la clique des chasseurs a sonné « Aux Champs ».

Avant l'absoute, Mgr Rémond, évêque de Nice, a prononcé une émouvante allocution faisant l'historique de l'héroïque Pologne, retraçant toutes les horreurs dont elle a été l'objet depuis le mois d'août et affirmant de toutes ses forces que la Pologne renaîtrait de ses cendres.

Les « Amis de la Pologne » :

Nous avons dit que le Comité de Nice-Monaco des « Amis de la Pologne » ferait célébrer demain matin, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame, un service à la mémoire des soldats et civils polonais. Ce service sera présidé par Mgr Rémond, évêque de Nice.

Les membres des Associations affiliées au Comité d'union sont priés de se rassembler avec leurs drapeaux, à 10 h. 15, devant l'église Notre-Dame.

faire appeler. Pourquoi, comment ne joue-t-il pas ?

26X939

LES AMIS DE LA POLOGNE

Le comité de Nice-Monaco des Amis de la Pologne fera célébrer jeudi, à 10 h. 30, église Notre-Dame, avenue de la Victoire à Nice, sous la présidence de Mgr Rémond, évêque, un service solennel à la mémoire des soldats et civils polonais tombés héroïquement pour la défense de leur patrie.

L'office religieux sera célébré par un prêtre polonais réfugié. Mgr Rémond prononcera une allocution.

Les Amis de la Pologne convient la population niçoise, les sociétés militaires et d'Anciens combattants, avec drapeaux, les enfants des écoles à venir rendre au peuple martyre un éclatant témoignage de leur fraternelle et unanime solidarité.

Une Niçoise à l'honneur

L'Académie des Sciences vient de décer-
à Mme Honoré ...

A la mémoire des héros polonais

Le Comité de Nice-Monaco des Amis de la Pologne fera célébrer demain matin, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame, sous la présidence de Mgr Rémond, évêque, un service solennel à la mémoire des soldats et civils polonais tombés héroïquement pour la défense de leur patrie.

L'office religieux sera célébré par un prêtre polonais réfugié. Mgr Rémond prononcera une allocution.

Les Amis de la Pologne convient la population niçoise, les Sociétés militaires et d'Anciens Combattants, avec drapeaux, les enfants des écoles à venir rendre au peuple martyre un éclatant témoignage de leur fraternelle et unanime solidarité.

33

†

ÉVÊCHÉ DE MONACO

(PRINCIPAUTÉ)

Monaco-Ville, le 19 Déc 1939

Monsieur le Consul

Voici le reçu de la semaine dernière.
Un autre viendra mercredi.
Ci-joint quelques programmes ; M. Brunelli en envoie à tous les adhérents.
Les avis paraîtront dans l'Éclaireur et le Petit Niçois.
Espérons une bonne réunion.
Veuillez agréer, Monsieur le Consul, l'expression de mes respectueuses sympathies.

Pierre
+ Év.

ALLOCUTION DE Monseigneur Pierre RIVIERE, Evêque de Monaco
à l'occasion de la Fête Nationale polonaise du 3 mai 1940 (Service Solennel à la Cathédrale de Monaco)

Altesse Sérénissime

Messieurs.

Mes Biens Chers Frères

Il y a quelques semaines, votre compatissante charité vous avait déjà rassemblés en cette Cathédrale, pour y prendre votre émouvante part à un service funèbre à la Mémoire des soldats et de la population civile de ~~Mm~~ Pologne, morts pour leur patrie, assassinée par les plus cruels, les plus inhumains tortionnaires que le monde ait jamais connus. Et aujourd'hui nous sommes convoqués ici pour célébrer la Fête Nationale de la Pologne! Parler de fête en ces temps tragiques, face à cet atroce spectacle de souffrances, d'agonies morales, de persécutions inouies; n'est-ce pas une amère dérision ? Eh bien, non; comme moi, vous pensez que c'est un sublime acte de foi en la justice divine, de confiance héroïque, mais totalement légitime, en les destinées de notre soeur martyre, la Pologne. Oui, sans doute, nous voulons, de nouveau, protester en ce temple chrétien, aux pieds du Christ venu sur la terre pour y apporter la paix et la charité, contre les atrocités dont nos pensées et nos coeurs sont hantés jour et nuit. Toute la Pologne, de l'odieuse frontière du Reich à la frontière communiste, parenthèse de mort où se trouve enfermé un peuple de martyre plus encore que d'esclaves, incendiée par la haine allemande, a vu tomber les barrières qui doivent exister entre l'homme et la bête: les transferts humains, ces transhumances où le père, la mère, les enfants sont séparés, et transportés à des milliers de kilomètres les uns des

autres. Femmes, vieillards, infirmes, enfants de tous âges, réunis et comptés comme du bétail par la Gestapo, sont mis dans des trains blindés, y séjournent pendant plusieurs journées atroces. Après une marche sans but, le convoi s'arrête; les chiens du troupeau font descendre du wagon ces êtres déchirés par la torture et par la douleur; et ils les abandonnent dans la steppe, livrés à la famine et à des misères sans nom. Et quelles autres horreurs nous connaissons maintenant!

Non, l'humanité chrétienne ne cessera pas de s'élever contre ces abominations; et d'en appeler à Dieu avec les victimes contre les bourreaux.

Mais aujourd'hui , je veux surtout vous parler d'espérance. Je vous ai déjà fait entendre la voix de l'illustre primat de Pologne, le Cardinal Hlond. Ecoutez-le encore: "Bien que tu aies été foulée aux pieds dans la poussière, ô ma patrie, bien que tu sois déguenillée, bien que tu aies été envahie par des étrangers, tu es l'objet de la compassion et du respect universels. Frères polonais, vous éviterez les pertes inutiles, du moment que les combats héroïques ont cessé; chaque vie humaine en Pologne est maintenant plus précieuse que jamais. Autant que cela vous sera possible, relevez les ruines, cultivez la terre, produisez. Bien que vous soyiez submergés, défendez-vous avec ardeur à l'aide de votre esprit chrétien, de façon à ne pas permettre que la Pologne s'effondre".

Retenez ces mot du Cardinal Hlond, Messieurs: " à l'aide de votre esprit chrétien". Relisez l'histoire des siècles où la Pologne, dépecée en trois morceaux, persécutée dans sa langue, dans ses traditions, dans ses moeurs, a réussi à conserver son unité morale, grâce à l'effort victorieux qu'elle a accompli, de maintenir intacte sa foi, sa morale, sa vie religieuse. Lorsque le triomphe des armes alliées a permis sa résurrection, avec quelle stupéfiante vitalité nous l'avons vue

reconstituer en une union parfaite, les fragments ensanglantés et merveilleusement cicatrisés de la Patrie! Ce qui fut alors l'oeuvre de cette force spirituelle, la plus puissante de toutes, la fidélité au Christ dans une vie religieuse intense, -nous en reverrons le miracle. Les tortionnaires pourchassent, meurtrissent, tuent matériellement. Mais l'âme polonaise échappe à leur emprise.

Dans la dispersion de l'esclavage à l'étranger sur le sol de la Patrie, chaque Polonais garde en son coeur sa confiance en Dieu. Il sait ce que valent le sang généreusement versé, l'immolation héroïquement acceptée, en union avec le sacrifice du divin Crucifié. Il demeure inébranlablement sûr que, au prix payé par la génération présente, seront rachetées les générations futures.

Dieu ne renouvellera pas les plaies d'Egypte par la terreur desquelles fut délivré de l'esclavage le peuple d'Israël. - Mais une fois encore, Dieu rendra fort le bras des peuples alliés, qui se sont levés pour châtier la monstrueuse prétention d'une nation résolue à opprimer le monde, à en faire disparaître les trésors les plus précieux: la lumière spirituelle, la liberté humaine, la liberté des consciences et des âmes.

Oui, fête nationale Polonaise d'aujourd'hui: toute voilée d'un nuage de larmes et de sang; mais fête quand même, car ne tardera pas l'aurore de la résurrection.